

PROGRAMME SCIENTIFIQUE

« L'avocat en dialogue avec la Cour européenne des droits de l'homme »

Strasbourg, 13 mai 2016

MATINEE

Présidence : Françoise TULKENS, ancienne juge et vice-présidente de la Cour européenne des droits de l'homme

8h Enregistrement - Accueil café

8h45 Ouverture du colloque et mots d'accueil

9h30 **Rapport introductif : *Le rôle de l'avocat dans la protection des droits et libertés de la Convention***

par Frédéric KRENC, avocat au barreau de Bruxelles, maître de conférences invité à l'Université de Louvain

10h ***L'accès à l'avocat au sens de la jurisprudence Salduz,***

par Yvan JEANNERET, avocat au barreau de Genève, professeur aux Universités de Genève et Neuchâtel

10h30 Débats avec l'assemblée

10h45 Pause-café

11h10 ***L'étendue et les limites de la liberté d'expression de l'avocat***

par Thierry BONTINCK, avocat au barreau de Bruxelles et inscrit à la liste des avocats européens du barreau de Paris

11h40 ***Les procédures disciplinaires au regard de la Convention européenne des droits de l'homme***

par Paul LEMMENS, juge à la Cour européenne des droits de l'homme

12h10 Débats avec l'assemblée

12h30 Déjeuner

APRES-MIDI

Présidence : Jean-Paul COSTA, ancien président de la Cour européenne des droits de l'homme, président de l'Institut international des droits de l'homme - René Cassin

14h *La portée et les suites de l'arrêt Michaud*

par Me Jean-Jacques FORRER, ancien bâtonnier du barreau de Strasbourg, président de la Délégation des barreaux de France

14h30 *Les perquisitions et les saisies au regard du secret professionnel de l'avocat*

par Me Laurent PETTITI, avocat au barreau de Paris

15h *Les écoutes téléphoniques et l'avocat*

par Me Dominique ATTIAS, vice-bâtonnière du barreau de Paris

15h30 Débats avec l'assemblée

15h50 Pause-café

16h15 *L'avocat devant la Cour européenne des droits de l'homme (règles et pratiques)*

par Pascal DOURNEAU-JOSETTE, chef de division juridique au greffe de la Cour européenne des droits de l'homme et professeur associé à l'Université de Strasbourg

16h45 Panel : *L'avocat et la Cour européenne des droits de l'homme : quelles attentes ? quelles réformes ?*

Avec la participation de

Iulia MOTOC, juge à la Cour européenne des droits de l'homme

Linos SICILIANOS, juge à la Cour européenne des droits de l'homme

Vincent BERGER, ancien jurisconsulte de la Cour européenne des droits de l'homme, avocat au barreau de Paris

Bertrand FAVREAU, ancien bâtonnier du barreau de Bordeaux, président de l'Institut des droits de l'homme des avocats européens

Christophe PETTITI, avocat au barreau de Paris, secrétaire général de l'Institut des droits de l'homme du barreau de Paris

17h45 *Conclusions générales*

par Angelika NUSSBERGER, juge à la Cour européenne des droits de l'homme, présidente de section